

Compte-rendu de la réunion du bureau du 30 janvier 2010 à Argenteuil chez Pierre Marie.

Présents

Claude Moine, Patricia Lerosier, Didier Damet, Catherine Vitoux, Catherine Lhomme, Pierre Marie, Patrick Puyal.

Absent

Olivier Tchantz

Repas

Rencontre conviviale de 13 h00 à 14H30 au restaurant japonais 9 rue Antonin-Georges BELIN.

Lettre aux IEN experts

Rédaction de la lettre aux IEN experts concernant les évaluations CM2 2010 et les demandes faites aux FTICE de développer des outils pour l'exploitation des résultats.

Patricia envoie la lettre à tout le monde, puis chacun corrige.

La lettre, une fois terminée sera envoyée en version papier puis 3 ou 4 jours après, un mail sera envoyé.

Ensuite : diffusion à la liste adhérents et à la liste ATICE en expliquant la démarche.

Question : Quels sont les IEN Experts?

Liste de diffusion – Banque d fichiers

Didier met en place la liste destinée aux enseignants afin d'échanger sur les pratiques pédagogiques des TNI et de la classe mobile. Didier inscrit d'office les membres du bureau.

Les 2 espaces TNI et classe mobile ont été créés. Un fichier a été déposé par 1 enseignant dans la rubrique TNI.

Envoyer un courrier électronique à la liste ATICE en demandant aux FTICE d'inciter les écoles à s'inscrire sur la liste de diffusion et à déposer les productions des écoles.

Didier voit pour donner les infos.

Mailing aux IA

Le mailing par OpenOffice ne fonctionne pas pour envoyer une PJ.

Didier envoie un mailing avec le lien de la plaquette.

Mutualisation des ressources

Bilan : Peu de réponses mais on continue. On fait un tour complet en continuant de poser les questions sur la liste adhérents et en élargissant à la liste ATICE.

Organisation du repas des anciens :

Claude a compté 25 personnes

Date : le 29 mai au soir avec la dernière réunion de bureau, qui aurait lieu chez Claude l'après-midi.

Lieu : La Canaille?

Point sur les adhésions :

96 dont 3 nouveaux (l'an passé = 111)

Réflexion concernant la banque de fichiers et les licences concernant les documents stockés :

Aucune licence ne gère les fichiers de la banque de fichiers, il y a une mention sur la page d'accueil :

« Tous les fichiers déposés ici doivent respecter la législation en vigueur (notamment celle sur les droits d'auteurs).

Les fichiers sont exclusivement destinés à un partage sans aucun but lucratif. Aucune utilisation commerciale ne pourra en être faite sans l'accord de leur auteur.

Les expéditeurs de fichiers restent les seuls propriétaires de leur travail. Vous pouvez utiliser leurs fichiers librement dans le cadre de votre travail de formateur TICE, mais il est strictement interdit de faire disparaître les mentions de propriété ou de copyright, ou de les rediffuser (sous leur forme originale ou modifiés) sans l'autorisation de leur auteur.

La taille des fichiers est limitée à 10000 ko.

Évitez de déposer des programmes ! Faites plutôt un lien vers une adresse de téléchargement , -)

Si vous n'acceptez pas ces conditions, passez votre chemin ! »

-Proposer de publier sous licence ? Laisser en l'état ?

Organisation ou non d'un rassemblement :

Quand ? Sur quel thème ?

Pas de rassemblement car les délais semblent courts, par contre, le thème des ENR aurait pu être porteur.